



Patronale Life SA

Politique de confidentialité

Version : 06/06/2023



Table des matières

1. Définitions.....	3
2. Généralités.....	4
2.1. Champ d'application	4
2.2. Patronale Life en tant que responsable du traitement	4
3. Catégories de données à caractère personnel traitées	4
4. Finalités du traitement.....	5
5. Obtention des données à caractère personnel	5
6. Confidentialité.....	5
7. Conservation des données à caractère personnel.....	5
8. Base juridique du traitement	5
8.1. Respect des obligations légales	6
8.2. Consentement préalable	6
8.3. Exécution des contrats	6
8.4. Poursuite d'intérêts légitimes.....	6
9. Partage des données à caractère personnel.....	7
9.1. Traitement des données à caractère personnel par les entités du groupe Patronale.....	7
9.2. Traitement des données à caractère personnel par des personnes ou entités extérieures au groupe Patronale	7
9.2.1. Sous-traitants	7
9.2.2. Autorités publiques	7
10. Droits des personnes concernées	8
10.1. Droits relatifs aux données à caractère personnel	8
10.1.1. Droit d'accès	8
10.1.2. Droit de rectification.....	8
10.1.3. Droit à l'effacement des données.....	8
10.1.4. Droit à la limitation	9
10.1.5. Droit à la portabilité des données	9
10.1.6. Droit d'opposition	9
10.2. Droits dans le cadre des modalités de traitement particulières.....	9
10.2.1. Droit à l'intervention humaine en cas de prise de décision individuelle automatisée.....	9
10.2.2. Droit d'opposition au traitement des données à caractère personnel à des fins de marketing direct...	9
10.3. Exercice des droits des personnes concernées.....	10
10.3.1.auprès de Patronale Life.....	10
10.3.2. auprès de tiers.....	10
10.3.3. Médiation.....	10
11. Applications numériques.....	11
11.1. Cookies.....	11

1. Définitions

Clients

Toute personne ou groupe sans personnalité juridique qui fait, a fait ou fera appel aux services de Patronale Life, même si le recours à ces services est de nature ponctuelle ou sporadique.

Consentement de la personne concernée

Toute manifestation de volonté, libre, spécifique, éclairée et univoque par laquelle la personne concernée accepte, par une déclaration ou par un acte positif clair, que des données à caractère personnel la concernant fassent l'objet d'un traitement.

Destinataire

Une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou tout autre organisme, tiers ou non, qui reçoit communication de données à caractère personnel.

Données à caractère personnel

Toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable ("personne concernée") ; est réputée être une personne identifiable une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, notamment par référence à un identifiant tel qu'un nom, un numéro d'identification, un lieu de résidence, etc.

Experts

Les prestataires de services externes qui n'appartiennent pas au groupe Patronale, tels que les médecins ou les notaires. Ces experts interviennent dans certains dossiers pour apporter leur expertise.

Groupe Patronale

Le groupe Patronale comprend Patronale Group SA, Patronale Life SA et les filiales qu'elles contrôlent, telles que GMHK SA, Hypostart SA et Hypoconnect SA.

Partie concernée

La personne physique identifiée ou identifiable qui fait l'objet du traitement des données à caractère personnel dans le cadre de la présente politique de confidentialité.

Patronale Life

Patronale Life SA, boulevard Bischoffsheim 33 - 1000 Bruxelles, compagnie d'assurance-vie belge agréée sous le code 9081 sous la surveillance de la Banque Nationale de Belgique.

Règlement général sur la protection des données

Le RGPD ou GDPR (General Data Protection Regulation) est le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE.

Le RGPD s'applique dans toute l'Union européenne depuis le 25 mai 2018.

Responsable du traitement

Une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un autre organisme qui, seul ou conjointement avec d'autres, détermine les finalités et les moyens du traitement des données à caractère personnel; lorsque les finalités et les moyens de ce traitement sont déterminés par le droit de l'Union ou le droit d'un État membre, le responsable du traitement peut être désigné ou les critères spécifiques applicables à sa désignation peuvent être prévus par le droit de l'Union ou par le droit d'un État membre.

Sous-traitant

La personne physique ou morale, l'autorité publique, le service ou un autre organisme qui traite des données à caractère personnel pour le compte du responsable du traitement.

Tiers

Une personne physique ou morale, une autorité publique, un service ou un organisme autre que la personne concernée, le responsable du traitement, le sous-traitant et les personnes qui, placées sous l'autorité directe du responsable du traitement ou du sous-traitant, sont autorisées à traiter les données à caractère personnel.

Traitement

Le traitement est toute opération ou tout ensemble d'opérations portant sur des données à caractère personnel, telles que la collecte, l'enregistrement, l'organisation, la structuration, la conservation, l'adaptation ou la modification, l'extraction, la consultation, l'utilisation, la diffusion ou toute autre forme de mise à disposition, le rapprochement ou l'interconnexion, la limitation, l'effacement ou la destruction de données.

2. Généralités

Patronale Life attache une grande importance à la vie privée de ses clients et traite leurs données à caractère personnel avec soin. La présente politique de confidentialité fournit de plus amples informations sur les données à caractère personnel collectées et leur traitement, ainsi que sur la manière dont les clients peuvent exercer leurs droits. La présente politique de confidentialité a été élaborée conformément au Règlement général sur la protection des données.

Patronale Life se réserve le droit de modifier cette politique de confidentialité à tout moment. La politique de confidentialité modifiée sera affichée sur le site web et/ou fournie d'une autre manière au client, et la date à laquelle cette politique de confidentialité a été modifiée en dernier lieu sera toujours indiquée. Nous demandons au client de consulter régulièrement cette politique de confidentialité afin de savoir à tout moment quelles données à caractère personnel sont collectées par Patronale Life, la manière dont elles sont utilisées et avec qui elles peuvent être partagées.

2.1. Champ d'application

La présente politique de confidentialité s'applique au traitement par Patronale Life des données à caractère personnel des clients, contenues dans un fichier ou destinées à y être contenues, dans le cadre des activités de Patronale Life et de ses filiales.

En tant qu'entreprise opérant en Belgique, Patronale Life est soumise à la réglementation belge et européenne en matière de protection de la vie privée et des données.

Patronale Life opère également en tant que société aux Pays-Bas et suit les règles du Code de conduite pour le traitement des données à caractère personnel de l'Association néerlandaise des assureurs.

L'autorité belge de protection des données intervient en tant qu'autorité de contrôle compétente.

2.2. Patronale Life en tant que responsable du traitement

Dans le cadre du traitement conformément à la présente politique de confidentialité, Patronale Life intervient toujours en tant que responsable du traitement. À ce titre, Patronale Life est à la fois votre contact et celui des autorités de contrôle (telles que l'Autorité belge de protection des données) pour toutes les questions relatives à l'utilisation de vos données à caractère personnel par Patronale Life.

Le groupe Patronale est actif en tant que groupe d'assurance en Belgique. Son activité principale consiste à fournir des produits d'épargne et d'investissement, des crédits et des assurances.

3. Catégories de données à caractère personnel traitées

Les catégories suivantes de données à caractère personnel sont traitées :

- données d'identification (telles que vos nom, prénom, date de naissance, numéro de carte d'identité, numéro de registre national ou numéro d'identification national) ;
- coordonnées (telles que votre adresse, votre domicile fiscal, votre numéro de téléphone et votre adresse électronique) ;
- données relatives à la santé ;
- données financières générales ;

- données sur votre situation familiale et financière (comme le nombre de personnes vivant sous le même toit) ;
- données sur votre utilisation de nos sites web (via des cookies, par exemple).

4. Finalités du traitement

Les données à caractère personnel ne seront traitées que dans la mesure où il existe un but légitime qui rend leur traitement nécessaire.

Patronale Life traitera des données à caractère personnel aux fins suivantes :

- l'exécution des conventions conclues avec Patronale Life, et notamment la gestion des dossiers des clients, l'octroi et la gestion des crédits, l'offre et la gestion des assurances de personnes, l'exécution des ordres de paiement et des transactions liées aux instruments financiers.
- les opérations commerciales internes, telles que le fonctionnement optimal des agences, les objectifs d'information interne, les audits et les contrôles, la sécurité, l'intégrité et la sûreté (de Patronale Life et du secteur des assurances) et la gestion d'un registre dans ce contexte, la gestion des litiges et des plaintes ou la gestion des risques par le biais d'analyses ou de modèles, la gestion de l'infrastructure informatique interne comme le soutien au bon fonctionnement des réseaux ainsi que la prévention des fraudes et la participation à des études de marché et de satisfaction.
- marketing direct : par le biais de courriers électroniques, de mailings, d'informations sur les services offerts par Patronale Life, les produits financiers et d'assurance, les promotions et les événements organisés par Patronale Life.
- obligations légales : gestion des risques et contrôle, notamment dans le cadre de la surveillance de la lutte contre le blanchiment d'argent ; détection et/ou traitement approprié et/ou prévention des irrégularités, des violations des dispositions légales ou contractuelles et des actes frauduleux commis par Patronale Life, des intermédiaires ou des tiers. Cela inclut les rapports à destination et en provenance des superviseurs, de la Cellule de traitement des informations financières (CFI) et l'échange de données avec les administrations belges et étrangères dans le cadre du CRS, du FATCA ou d'autres obligations légales.

5. Obtention des données à caractère personnel

Des données à caractère personnel sont notamment, mais non exclusivement obtenues via un courtier lors de l'entrée en relation d'affaires ou lors de l'achat d'un service spécifique auprès de Patronale Life. Des données à caractère personnel peuvent également être obtenues via d'autres entités ou personnes extérieures au groupe Patronale Life, telles que la Centrale des Crédits aux Particuliers (CCP), Identifin, le Moniteur belge, etc.

6. Confidentialité

Patronale Life a pris des mesures techniques et organisationnelles appropriées pour assurer la confidentialité et la sécurité des données à caractère personnel. Seuls les employés qui traitent à titre professionnel des données à caractère personnel ou qui en ont besoin auront accès à ces données à caractère personnel.

7. Conservation des données à caractère personnel

Les données à caractère personnel ne seront pas conservées plus longtemps que ce qui est strictement nécessaire pour réaliser la finalité du traitement, compte tenu des délais de prescription ou des périodes de conservation imposés par la loi ou la réglementation.

8. Base juridique du traitement

Les données à caractère personnel ne seront traitées que sur la base des motifs de traitement suivants :

- pour se conformer aux obligations légales imposées à Patronale Life ;
- au cas où la personne concernée y a donné son consentement (explicite) ;
- dans le cadre de la conclusion, de l'exécution et de la gestion d'un contrat auquel la personne concernée est partie ;
- dans le cadre de la poursuite des intérêts légitimes de Patronale Life ou d'un tiers.

8.1. Respect des obligations légales

Patronale Life est obligée de traiter des données à caractère personnel afin de remplir ses obligations légales conformément aux dispositions légales suivantes :

- la loi du 2 août 2002 sur la surveillance du secteur financier et des services financiers ;
- la loi du 21 novembre 2017 relative aux infrastructures des marchés d'instruments financiers et portant transposition de la directive 2014/65/UE réglementant les marchés d'instruments financiers (MiFID II) et l'arrêté royal du 19 décembre 2017 fixant les modalités de transposition de la directive sur les marchés d'instruments financiers ;
- la loi du 4 avril 2014 sur les assurances ;
- la loi du 13 mars 2016 relative au statut et au contrôle des entreprises d'assurance ou de réassurance ;
- la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse ;
- le code de droit économique, notamment le livre VII sur les établissements de paiement et de crédit ;
- la loi du 16 décembre 2015 réglant la communication des renseignements relatifs aux comptes financiers, par les institutions financières belges et le SPF Finances, dans le cadre d'un échange automatique de renseignements au niveau international et à des fins fiscales ;
- l'arrêté royal du 14 juin 2017 établissant la liste des autres juridictions soumises à déclaration et la liste des juridictions partenaires, aux fins d'application de la loi du 16 décembre 2015 réglant la communication des renseignements relatifs aux comptes financiers, par les institutions financières belges et le SPF Finances, dans le cadre d'un échange automatique de renseignements au niveau international et à des fins fiscales ;
- la loi du 31 juillet 2017 portant transposition de plusieurs directives relatives à l'obligation d'échange automatique de renseignements en matière de fiscalité ;
- la loi du 24 juillet 2008 contenant des règles sur les comptes dormants, les coffres et les contrats d'assurance ;
- la loi du 8 août 1997 sur les faillites ;
- la loi du 18 septembre 2018 relative à la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.
- l'arrêté royal du 23 mars 2017 réglementant la Centrale des crédits aux particuliers ;
- l'arrêté royal du 15 juin 2012 relatif à la Centrale des crédits aux entreprises ;
- l'arrêté royal du 16 mars 2009 relatif à la protection des dépôts et des assurances-vie par le Fonds de garantie des services financiers ;
- le code des impôts sur le revenu de 1992 ;
- la loi du 8 juillet 2018 portant organisation d'un point de contact central des comptes et contrats financiers et portant extension de l'accès au fichier central des avis de saisie, de délégation, de cession, de règlement collectif de dettes et de protêt.

8.2. Consentement préalable

Le traitement de données à caractère personnel dans le cadre du marketing direct sera soumis au consentement préalable explicite des clients potentiels. Le traitement de données relatives à la santé, notamment dans le cadre de la conclusion et de la gestion, entre autres, de polices d'assurance comportant un risque de décès, n'aura également lieu qu'après avoir obtenu le consentement explicite du client potentiel.

8.3. Exécution des contrats

Les données à caractère personnel seront traitées lors de la conclusion et de la gestion de contrats avec la personne concernée, notamment dans le cadre de l'octroi de crédits, de la gestion de polices d'assurance et de l'exécution de paiements.

8.4. Poursuite d'intérêts légitimes

Les données à caractère personnel seront traitées pour assurer le bon déroulement et la sécurité des opérations, pour gérer les contrats de manière fluide et efficace, pour envoyer aux clients existants des actions de marketing direct par courrier électronique et pour assurer le respect des lois et réglementations non européennes.

9. Partage des données à caractère personnel

Dans certains cas, certaines données à caractère personnel peuvent être communiquées à des sociétés affiliées à Patronale Life, à des prestataires de services externes, ainsi qu'à d'autres tiers concernés, tels qu'un fournisseur de crédit ou un (ré)assureur, une autorité publique compétente, un avocat ou un médiateur dans le cadre de la résolution d'un litige.

9.1. Traitement de données à caractère personnel par des entités du groupe Patronale

Patronale Life peut mettre des données à caractère personnel à la disposition de sociétés (filiales) appartenant au groupe Patronale. Ces entreprises traiteront les données à caractère personnel dans le cadre des activités de Patronale Life, conformément à la présente politique de confidentialité.

9.2. Traitement de données à caractère personnel par des personnes ou entités extérieures au groupe Patronale

Les prestataires de services externes peuvent traiter certaines données à caractère personnel au nom et sur ordre de Patronale Life dans le cadre de l'exécution d'accords conclus avec Patronale Life.

D'autre part, Patronale Life peut être amenée à transférer des données à caractère personnel à des personnes ou entités extérieures au groupe Patronale qui ne sont pas des sous-traitants, mais qui sont à leur tour des responsables du traitement et doivent se conformer aux lois sur la confidentialité qui leur sont applicables.

9.2.1. Sous-traitants

9.2.1.1. Courtiers

Patronale Life fonctionne, dans le cadre de ses activités d'assurance et de crédit, avec un réseau de courtiers agréés en assurances et crédits, qui ont conclu un accord de distribution avec Patronale Life. Dans le cadre de cet accord de distribution, et dans la mesure où c'est légitime, ces courtiers traiteront des données à caractère personnel pour le compte de Patronale Life. Les employés des courtiers auront donc également accès à ces données à caractère personnel.

9.2.1.2. Sous-traitants des secteurs de la finance et des assurances

Dans le cadre de ses activités, Patronale Life fait appel, entre autres, aux sous-traitants suivants :

- Réassureur : Scor (Belgique)
- Fonction actuarielle : KPMG
- Auditeur de la société : EY

9.2.1.3. Gestionnaires de l'infrastructure informatique

Certains Experts, tels qu'un médecin-conseil, peuvent dans certains cas traiter les données à caractère personnel d'une personne concernée afin d'apporter leur expertise dans le cadre de certains dossiers.

9.2.2. Autorités publiques

Dans certains cas, Patronale Life est obligée de transférer des données à caractère personnel aux autorités publiques.

Il s'agit notamment des autorités publiques suivantes :

- L'Autorité belge de protection des données (APD) ;
- Le Point de contact central (PCC) ;
- Le SPF Finances ou l'Inspection spéciale des impôts ;
- Le ministère de la défense ;
- la Centrale des crédits aux particuliers (CCP) ;
- Les ministères de la Communauté flamande ;
- La Caisse des dépôts et consignations (CDC) ;
- La Banque centrale européenne (BCE) ;
- La FSMA ;
- Les autorités judiciaires ;
- La Banque nationale de Belgique (BNB) ;

- La Cellule de traitement des informations financières (CTIF).

9.2.2.1. Le Point de contact central (PCC)

- Suite à la loi du 8 juillet 2018, Patronale Life a l'obligation de transmettre certaines des données de ses clients, dont certaines données à caractère personnel, au Point de Contact Central (PCC). Le PCC est géré par la Banque nationale de Belgique (BNB), boulevard de Berlaumont 14, 1000 Bruxelles.
- Patronale Life doit notifier à la BNB l'existence ou la fin d'une relation contractuelle avec un client, ainsi que la date de celle-ci, dans le cadre d'un contrat d'assurance-vie de la branche 21, 23 ou 26 et dans le cadre d'un crédit hypothécaire. En outre, Patronale Life doit également communiquer les données d'identification suivantes de ses clients : le numéro de registre national (ou le numéro d'identification de la Banque-Carrefour de la Sécurité Sociale ou, à défaut, le nom, le prénom, la date de naissance, le lieu de naissance et le pays de naissance) pour les personnes physiques et le numéro d'inscription auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises (ou, à défaut, la dénomination, la forme juridique et le pays d'établissement) pour les personnes morales.
- Les données d'identification et les données relatives à l'existence d'une relation contractuelle sont conservées au PCC pendant 10 ans (après la fin éventuelle de la relation contractuelle).
- Le traitement de et pour le PCC a pour but d'obtenir une vue d'ensemble de tous les comptes et contrats financiers existant en Belgique qui est mise à la disposition de certains organismes, autorités et personnes. Les données d'identification stockées au PCC peuvent être utilisées, entre autres, pour des enquêtes fiscales, la détection d'infractions pénales, la lutte contre le blanchiment d'argent, le financement du terrorisme et la grande criminalité, pour autant que les conditions imposées par la loi soient remplies.
- Le client a le droit d'accéder aux données d'identification enregistrées par le PCC à son nom et le droit de corriger et d'effacer les données incorrectes enregistrées par le PCC à son nom. Ce droit est exercé de préférence chez Patronale Life. Une demande écrite, datée et signée peut également être envoyée directement au PCC (cap.pcc@nbb.be, PCC Banque Nationale de Belgique, boulevard de Berlaumont 14, 1000 Bruxelles).
- Sur demande écrite à la BNB, le client peut obtenir une liste de toutes les parties auxquelles ses données ont été communiquées au cours des 6 derniers mois. La liste des demandes d'information au PCC est conservée par la BNB pendant 2 ans.

10. Droits des personnes concernées

10.1. Droits relatifs aux données à caractère personnel

10.1.1. Droit d'accès

La personne concernée a le droit de savoir si ses données à caractère personnel sont traitées par Patronale Life et, dans l'affirmative, elle a le droit d'accéder à ces données à caractère personnel et aux informations suivantes :

- les finalités du traitement ;
- les catégories de données à caractère personnel concernées ;
- les destinataires auxquels les données à caractère personnel ont été ou seront divulguées ;
- la période pendant laquelle les données à caractère personnel seront conservées, ou si cela n'est pas possible à déterminer, les critères pour déterminer cette période ;
- l'existence d'une prise de décision automatisée, et au moins dans ces cas, des informations utiles sur la logique sous-jacente, ainsi que l'importance et les conséquences attendues de ce traitement pour la personne concernée.

10.1.2. Droit de rectification

Si la personne concernée estime que certaines données à caractère personnel sont incorrectes ou incomplètes, elle a le droit de demander que les données à caractère personnel qui la concernent soient corrigées ou complétées.

10.1.3. Droit à l'effacement des données

La personne concernée a le droit d'obtenir que certaines données à caractère personnel soient effacées sans délai déraisonnable et ne soient plus traitées si (i) ces données à caractère personnel ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées, (ii) la personne concernée retire le consentement sur lequel le traitement est fondé et il n'y a pas d'autre base juridique pour le traitement, (iii) la personne concernée exerce légalement son droit d'opposition comme indiqué au point 10.1.6 ci-dessous, (iv) les données à caractère personnel

sont traitées illégalement, ou (v) cela est nécessaire pour se conformer à une obligation légale incombant à Patronale Life.

Toutefois, ce droit de la personne concernée est limité dans la mesure où le traitement par Patronale Life de ces données à caractère personnel est nécessaire dans le cadre d'une action en justice ou si Patronale Life est tenue par la loi de traiter et/ou de conserver certaines données à caractère personnel pendant une période minimale.

10.1.4. Droit à la limitation

La personne concernée a droit à la limitation du traitement de ses données à caractère personnel dans les quatre cas suivants :

- lorsque l'exactitude des données à caractère personnel est contestée pendant une période permettant à Patronale Life de vérifier l'exactitude des données à caractère personnel ;
- si le traitement est illégal et que la personne concernée s'oppose à l'effacement des données à caractère personnel et demande à la place une restriction de leur utilisation ;
- Patronale Life n'a plus besoin des données à caractère personnel pour les finalités du traitement, mais la personne concernée en a encore besoin pour introduire, exercer ou appuyer une action en justice ;
- en attendant l'exercice d'un droit d'opposition.
- Patronale Life informera toujours la personne concernée si une telle limitation du traitement devait être levée.

10.1.5. Droit à la portabilité des données

La personne concernée a le droit d'obtenir les données à caractère personnel fournies à Patronale Life dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine et, si cela est techniquement possible, de les transférer directement à un autre responsable du traitement. Ce dernier est tenu de respecter la législation sur la protection de la vie privée qui lui est applicable. Ce droit ne concerne que les données à caractère personnel fournies à Patronale Life, pour l'exécution d'un contrat, ou obtenues avec le consentement de la personne concernée.

10.1.6. Droit d'opposition

La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel la concernant fondé sur les intérêts légitimes de Patronale Life ou d'un tiers, à moins qu'il n'existe des motifs légitimes impérieux pour le traitement qui prévalent sur les intérêts, droits et libertés de la personne concernée ou qui sont liés à l'introduction, l'exercice ou l'appui d'une action en justice.

Lorsque les données à caractère personnel sont traitées à des fins de marketing direct, la demande d'opposition au traitement sera accordée sans condition (voir également le paragraphe 10.2.2)

Toutefois, si le traitement est nécessaire à l'exécution d'un contrat auquel la personne concernée est partie ou au respect d'obligations légales, le droit d'opposition ne pourra pas être exercé.

10.2. Droits dans le cadre des modalités de traitement particulières

10.2.1. Droit à l'intervention humaine en cas de prise de décision individuelle automatisée

En cas de prise de décision individuelle automatisée, la personne concernée a le droit d'obtenir une intervention humaine de Patronale Life, par exemple pour exprimer son point de vue, demander des explications ou avoir la possibilité de contester la décision.

Il y a prise de décision individuelle automatisée lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- il y a un traitement automatisé de données à caractère personnel ;
- il y a une évaluation de certains aspects personnels de la personne concernée ;
- sur la base du traitement automatisé, une décision est prise sans intervention humaine (par exemple, le refus d'une demande de crédit) ; et
- la décision prise produit des effets juridiques pour la personne concernée ou l'affecte de manière significative.

10.2.2. Droit d'opposition au traitement de données à caractère personnel à des fins de marketing direct

Le marketing direct est le traitement de données à caractère personnel pour informer les prospects ou les clients sur les services, les produits d'assurance, les promotions et les événements organisés. La personne concernée a le droit de s'opposer à tout moment au traitement de ses données à caractère personnel à des fins de marketing direct.

10.3. Exercice des droits des personnes concernées

10.3.1. Au près de Patronale Life

Les personnes concernées peuvent exercer leurs droits en envoyant une demande écrite à :

Patronale Life SA,
Service de protection des données à caractère personnel
Boulevard Bischoffsheim 33
B-1000 Bruxelles

Ou

privacy@patronale-life.be

Patronale Life répond aux demandes sans délai et, en tout état de cause, dans un délai de 1 mois ou, si nécessaire, de 3 mois en cas de prolongation du délai de réponse conformément à l'article 12 (3) du RGPD après réception de la demande.

Les questions générales sur le respect de la vie privée ou sur une modalité de traitement spécifique de données à caractère personnel peuvent être adressées au délégué à la protection des données (DPD) :

Patronale Life SA,
à l'attention du délégué à la protection des données
Boulevard Bischoffsheim 33
B-1000 Bruxelles

Ou

dpo@patronale-life.be

10.3.2. Au près de tiers

La personne concernée peut également exercer ses droits à tout moment directement auprès d'un tiers responsable du traitement de ses données à caractère personnel, tel qu'une autorité publique ou tout autre destinataire.

10.3.3. Médiation

Toute plainte peut être adressée au service Gestion des plaintes de Patronale Life à l'adresse suivante :

Patronale Life SA,
Service Gestion des plaintes
Boulevard Bischoffsheim 33
B-1000 Bruxelles

Ou

klachten@patronale-life.be

Il est toujours possible d'intenter une action en justice si la personne concernée le juge nécessaire ou utile, ou d'introduire une plainte auprès de l'autorité belge de protection des données (APD)¹.

¹ <https://www.autoriteprotectiondonnees.be>

11. Applications numériques

Lors de l'utilisation des applications numériques de Patronale Life, les données à caractère personnel sont traitées conformément à la présente politique de confidentialité.

11.1. Cookies

Le site web de Patronale Life (www.patronale-life.be) utilise des cookies. Les cookies sont de petits fichiers de données ou de texte que les sites web et les applications placent sur un ordinateur local. En utilisant le site web de Patronale Life, l'utilisateur accepte l'utilisation de cookies. Les cookies permettent à Patronale Life d'optimiser la visite du site, de mémoriser les choix techniques (par exemple le choix de la langue, de la newsletter, etc.) et de présenter des services et des offres plus pertinents.

En modifiant les paramètres de son navigateur Internet, la personne concernée peut faire en sorte d'être informée à chaque fois que des cookies sont envoyés ou peut même empêcher la création ou le stockage de cookies sur le disque dur de son PC ou de ses appareils mobiles. Pour plus d'informations à ce sujet, veuillez-vous reporter à la déclaration en matière de cookies² de Patronal Life.

² <https://www.patronale-life.be/fr/cookie-statement>